

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Quentin LEROY (quentin.leroy@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS2B22AS, SOAS2B23AS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOAS3B28AS - Méthodologie du travail social 3 72h / 6 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

+ HELHa Campus
Mons

Travail social individualisé 3	24 h
Travail social de groupe 3	24 h
Initiation à la négociation	24 h

+ HELHa Campus
Montignies

Méthodologie intégrée du travail social	48 h
Intervention systémique en travail social	30 h

+ HELHa Campus
Montignies (HD)

Méthodologie intégrée du travail social	48 h
Intervention systémique en travail social	30 h

+ HELHa Louvain-
la-Neuve

P1 : Méthodologie du travail social et supervisions collectives	60 h
P2 : Approche systémique des situations sociales	18 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

L'activité d'apprentissage fait l'objet d'une évaluation intégrée des deux ou plusieurs parties qui la composent. La note de l'activité d'apprentissage est obtenue par addition des notes obtenues pour les évaluations des différentes parties, en fonction de la proportion ci-dessous :

Pour le département de Mons : Activité d'apprentissage Méthodologie du travail social 3 :

P1 : Travail social individualisé (24h) - 33,33%

P2 : Travail social de groupe (24h) - 33,33%

P3 : Initiation à la négociation (24h) - 33,33%

Pour le département de Montignies (HJ et HD) : Activité d'apprentissage Méthodologie du travail social 3 :

P1 : Méthodologie intégrée du travail social (48h) - 66,67%

P2 : Intervention systémique en travail social (30h) - 33,33%

Pour le département de Louvain-la-Neuve : Activité d'apprentissage Méthodologie du travail social 3 :

P1 : Méthodologie du travail social et supervisions collectives (60h) - 83,33%

P2 : Approche systémique des situations sociales (18h) - 16,67%

La note de l'activité d'apprentissage est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Quand la note de l'activité d'apprentissage est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les parties qui composent l'évaluation intégrée sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne pondérée des différentes parties et est portée comme telle à l'UE. Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand le jury de délibération constate un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des parties composant l'évaluation intégrée, de sorte qu'il ne peut considérer que les acquis d'apprentissage visés sont acquis par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE :

- Si une des notes au moins dans une des parties de l'évaluation de l'activité d'apprentissage est inférieure ou égale à 5/20, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne pondérée mais elle est plafonnée à 5/20, ce qui signifie que la note maximale possible de l'activité d'apprentissage est de 5/20 (acquis évalués comme gravement insatisfaisants) ;
- Si une des notes au moins est supérieur à 5/20 mais inférieure ou égale à 7/20, la moyenne pondérée est plafonnée à 7/20 (acquis évalués comme insatisfaisants) ;
- Dès qu'une seule des notes est supérieure à 7/20 mais inférieure à 10/20, la moyenne pondérée est plafonnée à

9/20 (acquis évalués comme non suffisants) ;

d. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une (ou plusieurs) des parties composant l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée à l'activité d'apprentissage dans la mesure où les acquis d'apprentissage visés dans une ou plusieurs parties n'ont pas pu être évalués.

Les notes ou mentions dont questions sont portées comme telles à l'UE.

Evaluation du 3e quadrimestre (août/septembre)

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'UE,

pour la (ou les) partie(s) de l'activité d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette partie ;

- une note de 10/20 ou plus :

il est dispensé de l'évaluation correspondant à cette partie et voit la note partielle obtenue maintenue pour la période d'évaluation de août/septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette(ces) partie(s).

D'une année académique à l'autre

En cas de non validation de l'UE lors de la délibération de septembre,

le jury d'admission peut dispenser l'étudiant d'une partie de l'évaluation de l'activité d'apprentissage si les acquis d'apprentissage visés dans cette partie ont été évalués comme suffisants et notés à minimum 10/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Méthodologie intégrée du travail social

Volume horaire	48 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue l'un des axes centraux de votre formation en bloc 3.

Il s'agit de la poursuite de l'apprentissage des savoirs conceptuels et théoriques au plan méthodologique permettant à l'étudiant de se confronter aux réalités du terrain par le stage.

Le cours de méthodologie de bloc 3 intègre les différentes approches méthodologiques individuelles et collectives, il s'agit de viser la cohérence et la synthèse entre tous les savoirs méthodologiques et surtout d'apprendre à se situer, à se réapproprier ces différentes démarches et de parfaire l'étape de maturation professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de

- Groupe de Mr Pinilla :
 - + décrire le contexte de lieu de stage et celui dans lequel se trouve un usager
 - +mettre en oeuvre un plan d'action qui s'inspire de la méthodologie du travail social, qu'il s'agisse du travail social individuel et collectif
 - +analyser les situations en établissant des liens avec la théorie des cours et lectures
 - +identifier les éléments nécessaires pour structurer un texte (méthode de la pyramide)
- Groupe de Mme Couteau:
 - Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
 - Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
 - Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
 - Mobiliser, évaluer et ajuster ses habiletés relationnelles et ses méthodes d'intervention au regard des situations vécues.

3. Description

Contenu

- Groupe de Mr Pinilla
 - +diagnostic partagé et plan d'action avec la personne ou le groupe
 - +méthode de la pyramide, fiches de lecture
 - +galère des jeunes en rupture (F. Dubet)
 - +le syndrome d'échec
 - +l'inhibition d'action (H. Laborit)
 - +La chaîne "comportements, besoins, sentiments"
 - +La métaphore de l'arbre
 - +Les 10 péchés de la dame patronesse
 - +Le carré humaniste du travail social
 - +Les habitus de classe
 - +La grille d'Ardoïno

....

- Groupe de Mme Couteau :

INTRODUCTION et CONTEXTE

LA RELATION EN TRAVAIL SOCIAL (Le professionnel, l'usager, construire une relation d'alliance)

CO-CONSTRUIRE (le réseau et clinique de la concertation, le travail social à domicile, le travail social de groupe, la pairaidance)

ANALYSE DES LIENS SOCIAUX (l'attachement social)

LE RAPPORT A L'ECRIT (types d'écrits professionnels, Ecrire en travail social : une pratique réflexive ?)

APPROCHES EN TRAVAIL SOCIAL

Bioécologique

Structurelle

L'approche structurelle

La question du genre et intervention féministe

La pédagogie sociale et l'approche communautaire

MODELES D'INTERVENTION

Pratique anti oppressive

Intervention en situation de crise

Intervention centrée solutions

Méthode narrative

Entretien motivationnel

Démarches d'apprentissage

Groupe de Mr Pinilla :

Croiser des éclairages théoriques, magistraux avec des mises en situation, travail individuel et travail en sous-groupes (approches socio-constructivites à partir de situations-problèmes et d'incidents critiques).

Approche active et interactive, diversité des outils : jeux de rôles, ateliers d'écriture, ateliers "mémoire" autour du chapitre théorique avec utilisation de l'outil "schéma heuristique"

-Groupe de Mme Couteau :

Transmission magistrale théorique croisée avec une approche de co-construction : des échanges d'expériences, mises en situation, travail en sous-groupe, étude de cas, analyse de "situation problème".

Réalisation de fiches de lecture et de fiches de transfert par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

-Groupe de Mr Pinilla :

les travaux peuvent donner lieu à une cote provisoire améliorabile sur base du conseil du professeur

-Groupe de Mme Couteau :

Retour formatif autour de fiche de transfert et fiche de lecture.

Cote provisoire améliorabile pour les travaux

Ouvrages de référence et supports

En fonction de la matière vue au cours, une bibliographie sera fournie

Groupe de Mme Couteau:

HARPER, Elizabeth, et Henri DORVIL (dirs.) (2013), Le travail social : théories, méthodologies et pratiques, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 436 p.

TURCOTTE, Daniel, et Jean-Pierre DESLAURIERS (dirs.) (2011). Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Québec, Presses de l'Université Laval, 190 p

Ott L. (2011) La pédagogie sociale, chroniques sociales

Philippe Crognier, (2011). Précis d'écriture en travail social ESF ÉDITEUR

FASTRES J, Blairon J, (2009) Pour une typologie du travail en réseau , Interimg

HALLEUX L., LEMAIRE J.M. (2006), Combien d'Oreilles pour une écoute constructive?, la Clinique de la Concertation, l'Observatoire n°50 «Pratiques d'écoute»

Couteau, V., Cancelliere, P. & Leleu, A. (2013). Travail à domicile auprès de familles carencées. Carnet de notes sur les maltraitances infantiles, 2,(1), 16-20

Neuburger, R. (1984), L'autre demande, ESF

EYCKMANS G. (2008). L'apport de l'analyse de genre sur le travail social de la précarité, travailler le social, n°41

CAPPELLE J. (2008). Le plan d'accompagnement chômeur sous l'angle du genre : quelles conséquences pour les

chômeuses ?, travailler le social, n°14

Ion J. et Tricart J.P. (1985)« une identité professionnelle problématique : les travailleurs sociaux », sociologie du travail, n°2, p.83

S. Karz dans séminaire dirigé par S. Karz, avec C. Bachmann, M. Launay, P. Martin, R. Castel, (1992)« déconstruire le social », éd. L'Harmattan.

Dartiguenave, J. & Garnier, J. (2009). Pour un renouvellement du savoir en travail social. Empan, 75,(3), 30-34.

Fablet, D. (2009). Quels modèles de référence pour les travailleurs sociaux ?. Empan, 75,(3), 72-79

Grimaud, L. (2009). Pourquoi formaliser en travail social: Évolution de la supervision d'équipe depuis la loi 2002. Empan, 75,(3), 134-145.

Chauvière M.,(1994) « lectures sociologiques du travail social », éd Ouvrière, Paris

Pascal, H., & Allard, P. (2004). Les apports d'Yvonne Knibiehler à l'histoire du travail social. In Bernos, M., & Bitton, M. (Eds.), Femmes Familles Filiations : Société et histoire. Presses universitaires de Provence.

Alballéa F. (1996), Crise du travail social, malaise des travailleurs sociaux. Recherches et Prévisions Vol. 44 N° 1 pp. 11-22 (Fait partie d'un numéro thématique : Travail social, trois points de vue).

B. Hengchen (1992)« Essai sur la méthodologie du travail social », travailler le social, revue trimestrielle printemps-été, éd. Institut Cardijn.

De Robertis, C. (2007). Le travailleur social catalyseur de rencontres et de réalisations. Vie sociale, 3,(3), 91-96.

Groupe de Mr Pinilla:

Syllabus en différentes parties

Groupe de Mme Couteau:

Syllabus: axes principaux du cours et portefeuille de lecture

Notes de cours, textes, documents de référence seront disponibles sur la plateforme CONNECTED

4. Modalités d'évaluation

-Groupe de Mr Pinilla:

50% des points sont consacrés aux travaux individuels ou de groupes (méthode de la pyramide 10 pts +4 fiches de transfert ou roman social 40 pts)

50% des points sont en jeu lors de l'examen écrit (vérification des connaissances 50pts)

En cas de confinement et d'impossibilité de pouvoir passer l'examen écrit à l'école, celui-ci est remplacé par un examen oral via teams.

-Groupe de Mme Couteau:

50% des points seront évalués à partir des travaux individuels

50% des points seront évalués lors de l'examen oral

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Intervention systémique en travail social

Volume horaire	30 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Introduction

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants à une lecture « systémique » des situations qu'ils rencontrent, dans le cadre notamment de leurs activités d'intégration professionnelle (stages). Les problèmes envisagés seront regardés, non à partir d'un diagnostic « intrapsychique » mais à partir de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils jouent dans le système (familial et institutionnel) dans lequel ils s'insèrent.

A partir d'exemples concrets proposés aux étudiants ou de situations concrètes amenées par ces derniers, il s'agira :

- de resituer les problèmes ou demandes dans les dynamiques qui les ont produits,
- de se forger progressivement des outils en vue d'aider les personnes à réinstaurer une meilleure communication entre elles et d'introduire dans ces systèmes d'autres dynamiques relationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable

- Citer et expliquer les fondements de l'approche systémique
- Identifier, définir et expliquer les concepts de base de l'approche systémique
- Expliquer les différentes approches systémiques, y compris les éléments relatifs à l'approche écosystémique
- Identifier, définir et expliquer les différents outils de l'intervention systémique

3. Description

Contenu

Seront abordés :

- Les fondements de la systémique (Le constructivisme, la théorie générale des systèmes, la théorie de la communication)
- Le génogramme (La construction du génogramme et son interprétation)
- Focus sur différentes approches – Principes de base, notions clés et outils d'intervention (Approche structurale, stratégique, intergénérationnelle, les thérapies brèves, courant écosystémique,...)

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants.

Séances d'exercices pratiques en groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours. Les séances d'exercices pratiques de groupe sont encadrées par le professeur.

Ouvrages de référence et supports

Sous la direction de Miermont, J. : "Dictionnaire des thérapies familiales : théories et pratiques", Payot, Paris, 1987. 638 p.

Minuchin, S. : "Familles en thérapie", J-P Delarge, Paris, 1979. 281 p.

Watzlawick, P., Beavin, J., Jackson, D. : "Une logique de la communication", Seuil, Paris, 1972. 280 p

Mony Elkaim, « Panorama des thérapies familiales », Éditions du Seuil, Paris, 1995.

Guy Ausloos, « La compétence des familles. Temps, chaos, processus », Erès, 1995

Thierry Alberne et Karine Alberne, « Les thérapies familiales systémiques », Elsevier Masson, 2010

4. Modalités d'évaluation

1. Un travail de groupe écrit

50% de la cote concerne un travail écrit de groupe réalisé lors des 2 dernières séances du cours.

2. Un examen écrit

50% de la cote concerne l'examen écrit qui vise à s'assurer que l'étudiant maîtrise les notions théoriques vues au cours. Compréhension et maîtrise des fondements de l'approche systémique, des différents courants, de leurs principes de base, des différents concepts qui les caractérisent ainsi que des outils d'intervention présentés.

En cas d'échec dans le cours l'étudiant présentera un examen écrit (100%)